



FESTA DI VERNASSO 2025

Cette année, la commune de San Pietro al Natisone, jumelée avec Sambreville, propose à l'E.V. Arsimont de participer à son tournoi de volley-ball.

Quelques informations :

Dates : du vendredi 8/08/2025 au dimanche 10/08/2025

Lieu : Parco di Vernasso/Barnas, Via Vernasso, 33049 San Pietro al Natisone UD, Italie

Trajet : voyage en autocar

ALLER : départ jeudi 07/08/2025 et arrivée vendredi 08/08/2025

RETOUR : départ dimanche 10/08/2025 et arrivée lundi 11/08/2025

Prix en fonction du nombre de participants et participantes

Logement :

Pour les sportifs et sportives : sous tente (1 tente pour les garçons / 1 tente pour les filles) ;

Pour les accompagnants et accompagnantes : logement libre ou recherche actuelle d'un logement pour le groupe dans une commune avoisinante.

Documents nécessaire :

- document d'identité pour voyager à l'étranger (carte d'identité ou passeport) ;

- carte européenne de mutuelle ;

- autorisation de sortie du territoire pour les mineurs non accompagnés ;

- certificat médical pour la pratique sportive du volley-ball (à demander à son médecin de famille) ;

- autorisation pour sportif/-ve mineur-e (document Vernasso, voir ci-dessous :

[https://www.festadivernasso.com/mobile/archive/sport/3/AUTORIZZAZIONE PER ATLETI MINORI .pdf](https://www.festadivernasso.com/mobile/archive/sport/3/AUTORIZZAZIONE_PER_ATLETI_MINORI_.pdf)

- autorisation et décharge de responsabilité pour le club pour les sportifs mineurs non accompagnés (voir documents joints);

- copie recto/verso de la carte d'identité du joueur/-se mineur/-e et du parent légalement responsable ;

- déclaration de responsabilité pour tous les sportifs (voir documents joints).



Matériel nécessaire :

- tenue sportive pour la pratique du volley (chaussures de sport fermées car tournoi sur terre ou herbe);
- lit de camp ou matelas pour les logements sous tente ;
- sac de couchage.

Information supplémentaire disponible sur le site :

<https://www.festadivernasso.com/>



Règlement en italien :

[https://www.festadivernasso.com/mobile/archive/sport/3/Regolamento generale pallavolo - finale.pdf](https://www.festadivernasso.com/mobile/archive/sport/3/Regolamento_generale_pallavolo_-_finale.pdf)



Annexe :

- traduction (*Google*) de l'autorisation pour athlète mineur Vernasso ;
- document original de de l'autorisation pour athlète mineur Vernasso (à compléter) ;
- autorisation et décharge pour athlète mineur EVA (à compléter si nécessaire) ;
- déclaration de responsabilité (à compléter)
- traduction (*Google*) règlement Vernasso :

FESTA DI VERNASSO

www.festadivernasso.it

TOURNOIS SPORTIFS AUTORISATION POUR SPORTIFS MINEURS

Je soussigné
.....

né le/...../..... à
résidant à
dans la rue

.....
.....
parent de l'athlète
né le/...../..... à

Autorise sous ma responsabilité, le mineur visé ci-dessus à participer en tant que joueur lors d'événements sportifs organisés dans le cadre de la « Festa di Vernasso".

Je déclare également qu'il est physiquement apte à l'activité sportive qu'il entreprend et se prépare à pratiquer et note que l'organisateur du tournoi décline toute responsabilité lors de l'organisation de l'événement sportif concernant tout dommage ou blessure pouvant survenir pendant l'événement sportif et en dehors de celui-ci.

Aujourd'hui,

Signature :.....

FESTA DI VERNASSO

www.festadivernasso.it

TORNEI SPORTIVI

AUTORIZZAZIONE PER ATLETI MINORI

Il sottoscritto/a

nato/a il / / a

residente a

in via

genitore dell'atleta

nato/a il / / a

Autorizza sotto la propria responsabilità il minore di cui sopra a partecipare come
giocatore alle manifestazioni sportive organizzate nell'ambito della "Festa di
Vernasso". Dichiaro altresì che è fisicamente adeguato all'attività sportiva che si
appresta a praticare e declino da ogni responsabilità l'organizzazione dell'evento
sportivo in ordine ad eventuali danni o lesioni che si possono verificare sia durante
gli eventi sportivi che al di fuori di essi.

Addì, Firma



AUTORISATION ET DÉCHARGE PARENTALES
POUR JOUEUR OU JOUEUSE MINEUR(E) NON ACCOMPAGNÉ(E)

Je soussigné(e) :

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

.....

.....

GSM :

responsable légal(e) de :

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

.....

.....

GSM :

autorise :

- les responsables à prendre toutes les mesures médicales, chirurgicales et autres, nécessaires en cas de maladie, d'accident ou de problèmes lors du voyage ;
- le fait que mon enfant ne sera pas toujours sous la surveillance directe d'un membre du comité de l'E.V. Arsimont ;
- décharge la responsabilité morale des membres du comité de l'E.V.A. en cas de non-respect du règlement et/ou des consignes d'ordre et de sécurité données pendant le séjour et en cas d'infraction à la législation locale ;
- accepte d'assumer les frais d'éventuelles dégradations ... ;
- déclare avoir pris connaissance et d'accepter le règlement (disponible sur le site : <https://www.festadivernasso.com/>).

Écrire « lu et approuvé », dater, signer



DECLARATION DE RESPONSABILITÉ
PARTICIPANT(E) FESTA DI VERNASSO

Date :

Lieu :

Je soussigné(e) :

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

.....

.....

GSM :

reconnais que ma participation et mon comportement lors du tournoi représente mon club et ma commune.

Je m'engage donc à avoir un comportement adéquat et respectueux lors de l'entièreté du séjour. Je reconnais avoir lu et accepté le règlement (disponible sur le site : <https://www.festadivernasso.com/>).

Signature (majeur) :

Signature du ou de la responsable légal(e) (mineur) :

Traduction google règlement VERNASSO :

Règlement général Volley Vernasso

La participation implique l'acceptation du présent règlement.

VOLLEY VERNASSO est un tournoi organisé par COL Vernasso Sport.

L'esprit de l'événement sportif exige un jeu basé sur l'amitié et une saine compétition. Par conséquent, les matchs doivent être inspirés par le principe du « fair play ». Les athlètes doivent accepter les décisions des arbitres et de l'organisation et adopter un comportement respectueux envers les participants. Dans le cas contraire, l'exclusion du tournoi peut être envisagée sans obligation de remboursement. L'exclusion du tournoi peut également être envisagée en cas de comportement indésirable dans les structures d'hébergement ; dans ce cas également, aucun remboursement ne sera prévu. Les participants déclarent connaître et respecter le présent règlement. Pour les participants mineurs, le parent/tuteur consent à leur participation à l'événement.

Indemnité. Les participants libèrent et exonèrent le Comité d'organisation, l'Administration municipale, tous les sponsors, l'Association culturelle de Vernasso et les représentants des entités susmentionnées, de toutes réclamations ou responsabilités présentes et futures de toute nature découlant de la participation à l'événement.

Confidentialité. Les participants (et, dans le cas de mineurs, leurs parents/tuteurs légaux) acceptent que COL Vernasso Sport ou des personnes désignées par lui prennent des photos et des films pendant l'événement et, par conséquent, leur diffusion. Ce matériel sera utilisé pour publication sur des sites web, des réseaux sociaux, des magazines, des chaînes de télévision, des brochures ou par insertion dans des documents destinés à être diffusés par le comité lui-même, pour tout usage légitime et sans rémunération. Les données personnelles collectées à l'aide d'outils manuels, informatiques et télématiques, avec des logiques de gestion strictement liées aux finalités de l'entreprise, seront traitées conformément aux principes généraux établis par l'art. 11 du Code de confidentialité et les articles 5 et 6 du RGPD, c'est à dire conformément aux principes d'exactitude, de précision, d'exhaustivité et de cohérence avec les finalités du COL. Les participants de Vernasso Sport peuvent révoquer leur consentement à tout moment en contactant le responsable du traitement des données par e-mail (pallavolo@festadivernasso.it).

Participation. La participation au tournoi est ouverte aux équipes de tous niveaux, avec au moins trois joueuses sur le terrain. Les athlètes membres d'une équipe ne peuvent pas faire partie d'autres équipes. La participation à l'événement implique l'acceptation du Règlement général.

Certificat médical. Pour participer au tournoi en tant qu'athlète, il est nécessaire de posséder un certificat médical d'aptitude à la pratique d'un sport non compétitif (certificat de bonne santé) ou, à défaut, un certificat médical d'aptitude à la pratique d'un sport de compétition, valide aux dates de déroulement du tournoi.

Formulaire/autorisation de participation. En suivant la procédure d'inscription en ligne, après avoir saisi les données de tous les athlètes dans la section « Participants », une copie des certificats médicaux et des autorisations pour les athlètes mineurs, vous pourrez télécharger le formulaire (fichier PDF) qui devra être signé par tous les athlètes et remis à l'enregistrement. Pour les athlètes mineurs, la signature doit être celle du parent/tuteur qui consent à la participation du mineur ; une copie de la pièce d'identité du parent/tuteur doit être remise avec l'autorisation. Remarque : toute modification et/ou ajout à la liste des athlètes (par exemple, ajout de nouveaux athlètes, intégration de données manquantes, etc.) peut être effectué ultérieurement en ligne ou directement lors de l'enregistrement.

Format du jeu. Le format du jeu comprend une phase de qualification (samedi) et une phase finale (dimanche).

Phase de qualification samedi : les équipes sont réparties en 32 groupes de 5. Chaque groupe jouera selon la formule « à l'italienne », c'est à dire avec des matchs directs entre tous les participants de toutes les paires possibles. À l'issue des matchs, le classement de chaque groupe sera établi.

Toutes les équipes se qualifieront pour la phase finale et seront regroupées en quatre tournois : BRAVI, BUONI, BELLI et BULLI, organisés en huit groupes de cinq équipes. Les premières équipes qualifiées de chaque groupe disputeront les quarts de finale, les demi-finales et la finale.

Les matchs du samedi se jouent au meilleur des trois sets à 21 points et un éventuel troisième set à 15 points, tandis que les matchs du dimanche se jouent au meilleur des trois sets à 17 points et un éventuel troisième set à 12 points.

Pour des raisons d'organisation ou en cas de conditions météorologiques défavorables, les organisateurs, à leur seule discrétion, pourront décider de modifier la formule du jeu.

Arbitres. Les matchs seront arbitrés par les athlètes participants eux-mêmes, conformément au programme de compétition disponible au bureau d'inscription.

Tous les matchs doivent s'inspirer du principe du « fair play », les athlètes doivent accepter les décisions des arbitres et maintenir un comportement respectueux envers leurs adversaires et les arbitres eux-mêmes ; dans le cas contraire, à la seule discrétion des organisateurs, l'exclusion du tournoi peut être décidée sans que cela n'entraîne l'obligation de remboursement.

Rédaction des rapports. Les participants appelés à arbitrer les matchs sont tenus de rédiger les rapports de match. Le score final du match doit être lisible et tamponné pour acceptation par les deux équipes. En cas d'absence de tampon, le résultat du match sera considéré comme valide et enregistré.

Vérification des résultats de la phase de qualification. Les équipes sont tenues de vérifier les résultats finaux de leurs matchs sur les tableaux d'affichage prévus à cet effet au bureau d'inscription des équipes de volley-ball. Ces vérifications doivent être effectuées avant 19h00 pour les matchs de qualification du samedi et avant 16h00 pour les matchs de la phase finale du dimanche. Aucune demande de correction ne sera acceptée après ces horaires.

Remarque : pour le classement, les scores des matchs dont les rapports de match ne permettent pas une attribution certaine du résultat en raison de données manifestement falsifiées ou incomplètes et/ou illisibles ne seront pas pris en compte.

Matchs perdus et gagnés par forfait. Pour les matchs terminés par forfait, une victoire 2-0 sera attribuée à l'équipe gagnante (42 points marqués et 0 point concédé) ; ce score sera pris en compte dans le calcul du quotient de points applicable au classement.

Gestion des retards. Les équipes qui ne se présentent pas sur le terrain, ou qui se présentent incomplètes ou avec un retard de plus de 10 minutes par rapport aux horaires indiqués dans les rapports de match et après l'appel, seront déclarées perdantes par forfait sur le score de 0-2.

Conditions météorologiques défavorables et autres événements extérieurs. Le tournoi se déroulera quelles que soient les conditions météorologiques ; il est entendu qu'en cas de conditions météorologiques particulièrement défavorables ou d'autres événements extérieurs, les organisateurs pourront décider d'une ou plusieurs suspensions des matchs et décréter leur reprise lorsque les conditions extérieures le permettront.

Les organisateurs du tournoi se réservent le droit de modifier, à leur seule discrétion, le format du jeu en cas de retards importants dans la programmation des matchs pendant le tournoi, ou en raison de conditions météorologiques défavorables.